

ÉCOLE PRIMAIRE DE CARSPACH
3, PACE DE LA PAIX
68130 CARSPACH
03 89 40 67 55
<http://ecolecarspach.toutemonecole.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 3 NOVEMBRE 2016

Étaient présents :

Enseignants : Mmes FURSTOSS ; DI-NOLFI ; MAIRE ; MECKER ; Mr ZEYER. Et ARMANT

Mairie : M. Spillmann : maire ; Mme Metzger : délégué aux affaires scolaires

Parents : Mme Faffa ; Mme Peter ; Mme Meyberger ; Mme Wild ; Mme Schweitzer

Absent excusé : Mme M. STORCK inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription d'Altkirch.

1- Elections et attributions du conseil d'école.

a/Accueil : présentation individuelle de chaque membre : l'équipe municipale, l'équipe des parents l'équipe des enseignants.

Monsieur le Directeur salue l'assemblée et présente les points suivants :

b/ Résultats des élections qui ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2016

- 194 inscrits
- 83 votants
- 75 exprimés
- 8 blancs ou nuls

Liste	TITULAIRES	CLASSES	
Liste de parents non constitués en association.	Mme FAFFA Christelle	CM2 Mme MAIRE	
	Mme MEYBERGER Noémie	CM1/CM2 (Mme Mecker/mr Armant)	
	Mme WILD Aurélie	CE2/CM1 (Mr Armant/Zeyer)	
	Mme PETER Rachel	CE1 Mme DI Nolfi	
	Mme SCHWEITZER Véronique	CP/CE1 Mme Furstoss	
	SUPLEANTS		
	Mme WEISS Catherine	CM2 Mme MAIRE	
		CM1/CM2 (Mme Mecker/Mr Armant)	
	Mr COZZI Hervé	CE2/CM1 (Mr Armant/ Mr Zeyer)	
Mme MAERKY Delphine	CE1 Mme DI Nolfi		
Mme BRUNNER France	CP/CE1 Mme Furstoss		

c/ Rôle et composition du conseil d'école.

-Constitué pour une année et siégeant valablement jusqu'au renouvellement des membres, le conseil d'école est composé du directeur et de l'équipe enseignante, d'un représentant de la Mairie, d'un délégué de l'Education Nationale, de parents élus représentant les diverses associations de parents d'élèves.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an.

Il donne tout avis et suggestion sur le fonctionnement de l'école. Il vote le règlement intérieur, statue sur le projet d'école et sur l'organisation des activités complémentaires.

d/ Règlement intérieur de l'école :

La mise à jour du règlement intérieur inspiré du règlement départemental est présentée.

Il est **approuvé** par l'assemblée réunie.

2- Les classes et les effectifs. Présentations des classes : 115 élèves inscrits répartis sur 5 classes.

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
CYCLE II	CP	CP CE1 MME FURSTOSS	15
		TOTAL DU NIVEAU	15
CYCLE II	CE1	CE1 MME DI NOLFI	26
		CP CE1 MME FURSTOSS	5
		TOTAL DU NIVEAU	31
CYCLE II	CE2	CE2 CM1 Mr ZEYER Mr ARMANT	18
		TOTAL DU NIVEAU	18
CYCLE III	CM1	CE2 CM1 Mr ZEYER Mr ARMANT	5
		CM1 CM2 MR ARMANT et MME MECKER	10
		TOTAL DU NIVEAU	15
CYCLE III	CM2	CM1 CM2 MR ARMANT et MME MECKER	12
		CM2 MME MAIRE	24
		TOTAL DU NIVEAU	36
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			115

Au départ 114 élèves étaient prévus nous sommes finalement 115.

L'année prochaine $115 + 18 = 135$ $135 - 36 = 97$ élèves.

Avec les calculs actuels, il manquerait 16 élèves pour la rentrée 2016.

En plus des enseignants nommés, il y a aussi Mme ARBONA qui est Zil et qui exerce en partie à a maternelle.

L'école accueille aussi ponctuellement les membres du RASED Mme Grumenacker et Mme Faninger.

3- LES PROJETS

A/Le projet d'école : Il englobe les diverses actions et sert à assurer la cohérence de ces dernières.

Il s'inscrit dans les trois axes académiques.

Le projet des écoles est présenté et commenté. Il est validé par l'assemblée réunie.

AXE 1 : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture .
Défi maths Marathon de l'orthographe
AXE 2 : prendre en compte des besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites.
APC Différenciations PPRE
AXE 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège.
-Livret numérique du CP à la troisième adopté par l'école -Projets et actions communes pour les 3 cycles (dans le domaine des arts)

Livret scolaire des élèves :

Les enseignants proposent d'éditer les livrets non plus par trimestre mais par semestre. Ils seraient ainsi édités fin janvier et fin juin.

Suite au débat le conseil valide ce fonctionnement qui est déjà effectif en maternelle.

La mise en place du livret numérique est en cours. L'espace existe déjà sur les sites internet. Pour l'instant il n'est pas encore fonctionnel. Une formation des enseignants est prévue.

B/ Bilan des projets et des actions déjà réalisés depuis la rentrée (ou à réaliser).

- Projets pour l'ensemble de l'école :

-**Le parcours d'éducation artistique et culturelle** enrichit la culture humaniste de l'enfant et accompagne ses expériences et apprentissages.

L'objectif est de proposer chaque année et à chaque enfant une formation artistique et culturelle fondée sur la complémentarité entre différents axes :

- ▶ la pratique artistique effective,
- ▶ la rencontre avec des lieux et des oeuvres authentiques,
- ▶ la rencontre avec des artistes et des professionnels de la culture,
- ▶ l'enseignement de l'éducation artistique,

-s'ouvrir à la culture, découvrir différents types de spectacles. Des sorties culturelles sont programmées tout au long de cette année scolaire (théâtre, danse, marionnettes, ...).

Première sortie pour le cycle 3 au théâtre granit à Belfort en septembre 2016. Deux autres sorties ont prévues pour le cycle 2 en février et mars 2017. Puis une rencontre en mai avec un danseur professionnel du ballet du Rhin qui présentera le ballet vu au théâtre de la Sinne le 1er juin 2017 : Constellation.

- rencontres gymnastique USEP pour trois classes.
- Festival du court métrage à Altkirch
- Marathon de l'orthographe et défis maths
- Travail autour de l'élection présidentielle

- **Projet pour le cycle 2** : décloisonnement (jeux de société, lire et faire lire, informatique, arts visuels)

- **Classe CP** : rencontres sportives avec l'école de Hirtzbach, site internet, fête de Noël pour les personnes âgées, échange grande section-CP

- **Natation** de septembre à décembre pour 2 classes : **CE1 et CE2-CM1** (lundi après-midi) ; transport et entrées financés par la commune.

- **Cycle 3** : - cross des écoles, sécurité routière avec les gendarmes, exercices avec les pompiers

- **Classe CE2-CM1** : classe de découverte à La Roche à Stosswihr du 6 au 9 juin 2017

- **Classe CM1-CM2** : correspondance avec une classe d'Ecosse.

Autre projet concernant toute l'école :

Fête de Saint-Nicolas mardi 6 décembre 2016 à 17 heures.

Cette année les parents et Mme Metzger proposent de verser les dons récoltés à l'association de l'école. Les élèves qui le souhaitent pourront apporter des petits lampions.

4-SECURITE

A/ PPMS

Le document complet est présenté et commenté. Chaque enseignant dispose d'une copie dans sa classe. Le nouveau PPMS prévoit un exercice spécifique alerte attentat. Cet exercice a été effectué le 19 octobre 2016. Selon les modalités prévues à l'avance. L'exercice s'est déroulé dans chaque classe. Les élèves ont été invités à rester calmes et cachés pendant 15 mn. Les conclusions de l'exercice sont consignées dans un compte-rendu adressé à tous les membres du conseil d'école.

Les autres exercices de confinement auront lieu au cours de l'année scolaire.

Suite à la présentation le conseil d'école valide le PPMS.

B/ EVACUATION INCENDIE : Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 22 septembre. Tous les élèves ont réussi à sortir du bâtiment en moins de 2mn 30. Le signal est audible de tous et bien identifié.

5-Budgets : USEP

Comme les années précédentes l'association de l'école est affiliée à L'USEP. Actuellement la cotisation est de 10 € par enfant et de 18 € pour 2 enfants.

Les enseignants proposent de débattre sur le montant de la cotisation qui n'a pas évolué depuis très longtemps.

Suite au débat le montant retenu (pour la rentrée 2017) est de 12 € par enfant et 20 € pour deux. Cette proposition est validée par le Conseil d'Ecole.

6- Fusion des deux écoles : Elémentaire et Maternelle. Pour l'instant elle n'est pas encore décidée. Cependant le deuxième conseil d'école sera commun aux deux écoles. Sachant que les conseils respectifs sont en accord.

-Date du prochain conseil d'école : jeudi 9 mars 20 17 à 18 heures (à confirmer avec l'équipe de l'école maternelle)

Date de la prochaine fête de l'école : vendredi 30 juin 2017

Monsieur Zeyer termine par les remerciements à la commune, aux parents élus et aux enseignants pour leur implication dans la vie de l'école.

La séance est levée à 20 h 30.

Signatures :

Pour les parents :
Mme FAFFA

La secrétaire :
Mme DI NOLFI

Le directeur
Mr ZEYER